

Procédure de certification RSPO SCC

Dans le cadre de la certification RSPO de la chaîne de contrôle (SCC) par GFA Certification, une évaluation indépendante de votre entreprise est réalisée sur la base des normes RSPO applicables. Après avoir obtenu la certification, vous êtes autorisés à étiqueter et à vendre les produits fabriqués selon les exigences du système comme produits certifiés RSPO.

1 PRIMO-INFORMATION

- Les entreprises s'informent sur les exigences du système RSPO SCC
- Questionnaire rempli par l'entreprise via « Demander une offre » sur www.gfa-cert.com.
- Demande d'informations complémentaires par l'entreprise si nécessaire
- Evaluation des informations par GFA

2 OFFRE ET COMMANDE

- Préparation d'une offre sans engagement par GFA
- Si nécessaire, clarification des questions ouvertes
- Passation de la commande par l'entreprise

3 MISE EN ŒUVRE DANS L'ENTREPRISE

Mise en œuvre des exigences RSPO SCC par l'entreprise, telles que

- Adhésion à la RSPO (obligatoire)
- Définition des processus nécessaires
- Désignation du personnel responsable
- Élaboration d'un manuel / de procédures documentées
- Formation des employés

4 AUDIT PRINCIPAL

Évaluation du système RSPO SCC par l'auditeur de la GFA

- Examen des procédures documentées
- Inspection sur place de l'entreprise
- Entretien avec la direction
- Entretiens avec les employés responsables
- Préparation du rapport d'audit par l'auditeur
- Correction des écarts identifiés par l'entreprise
- Décision de certification par la GFA

5 CERTIFICAT

- Délivrance et envoi du certificat
- Enregistrement du certificat

6 AUDIT DE SURVEILLANCE ANNUEL

- Évaluation annuelle par un auditeur de la GFA
- Preuves fournies par l'entreprise
- Décision de certification par la GFA

7 AUDIT DE RECERTIFICATION

- A lieu quelques semaines avant l'expiration du certificat (5 ans)
- Nouveau contrat de certification est conclu
- Nouvel audit par GFA

INTERLOCUTEUR

Torge Petersen

Téléphone +49 40 52 47 431 150

t.petersen@gfa-cert.com